

# FERMES COLLECTIVES/PARTAGÉES

## ÊTRE AGRICULTEUR.RICE AUTREMENT

Cinq rencontres à l'initiative du Collège des Producteurs, dans le cadre du Réseau wallon PAC et avec l'appui de SAW-B, pour découvrir le fonctionnement de ces fermes portées collectivement, explorer leurs atouts pour l'avenir de l'agriculture et leurs défis.

Les fermes collectives/partagées sont une forme d'économie sociale agricole encore **émergente**. Bien que **prometteuses pour favoriser un renouvellement des générations en agriculture**, ces fermes sont confrontées à **différentes difficultés** et à un manque de reconnaissance du monde agricole.

Ces rencontres sont une opportunité unique de visiter cinq fermes **robustes et inspirantes** (une dans chaque province wallonne) pour mieux appréhender le potentiel de ces fermes, les facteurs de réussite **intrinsèques** aux projets et aux collectifs, mais aussi les leviers actionnables **par les producteurs, productrices, et les acteurs encadrant** afin de supporter ces projets et leur permettre de délivrer leur plein **potentiel socio-économique et écologique**.



## Épisode 5/5 – Créez votre monde

Une rencontre pratico-pratique pour celles et ceux qui veulent se lancer

Mardi 16 décembre 2025 – Ferme du Fond du Buisson (Marche-en-Famenne)

Les rencontres précédentes ont proposé un **panorama** des fermes collectives et partagées **en abordant tour à tour** le sens au niveau humain, la viabilité économique, les enjeux de transmission et de gouvernance, et enfin, les barrières institutionnelles et juridiques.

Cette dernière rencontre a été **dédiée plus spécifiquement à celles et ceux qui se projettent dans une ferme collective ou partagée**, qu'ils ou elles soient en recherche d'un collectif auquel se joindre, en réflexion par rapport à leur modèle économique et de gouvernance, en questionnement sur l'accès ou la sécurisation de leur foncier, en cours de discussions intrafamiliales sur une reprise en collectif, ou tout ceci à la fois !

### Un format spécialement pensé pour eux

Les participants ont pu partager leur situation et leurs difficultés concrètes dans des **tables de conversation**. L'objectif des animatrices était de leur apporter des **éléments de réponse** via leur propre expertise et l'intelligence du groupe, mais également de leur donner un **aperçu des ressources** proposées par les différents opérateurs. Ces tables ont été animées par :

- **Ana Lerchs Salazar de Terre-en-Vue** pour les enjeux du foncier
- **Stéphanie Annet et Djellza Shala d'Agricall** pour les dimensions psychologiques et de communication au sein de son collectif ou en famille
- **Astrid Ayral et Fannie Jenot de la FUGEA** pour les relations avec les (futurs) cédants
- **Antoinette Dumont de SAW-B** pour les questions économiques, sociales, de gouvernance, à (se) poser quand on veut rejoindre un collectif



Pour faciliter le **réseautage** au fil de la journée, tous les participants ont été invités à constituer un grand trombinoscope mural et, pour celles et ceux déjà propriétaires d'une ferme ou d'un terrain, à lancer un appel à associé.es en présentant leur projet collectif.

Cette partie de la rencontre ayant un caractère personnel, elle n'est pas restituée ici.

## Autres temps forts de la journée

**Les témoignages de Sophie Fondu et Norbert Buysse** (ferme collective du Fond du Buisson) qui se sont associés pour installer leurs deux troupeaux (chèvres et brebis laitières) et une fromagerie à Marche en Famenne.

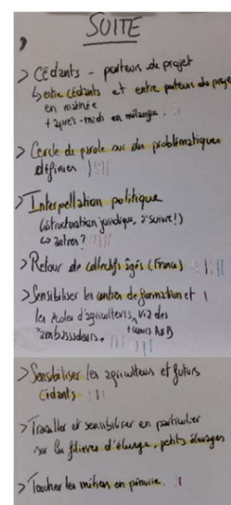


Et pour conclure ces 5 journées de rencontres, **le regard de Marc Mormont** qui revient sur les points essentiels. Marc a enseigné la Sociologie du développement et la Sociologie rurale, et il est le fondateur de l'unité de recherche Socio-Économie, Environnement et Développement (SEED) de l'Université de Liège, notamment. Il a accepté notre invitation à clôturer chacune de ces rencontres.

## Et après ?

Enfin, nous avons demandé aux participants du jour quelles autres **initiatives** pourraient être utiles à ce mouvement des fermes collectives et partagées en Wallonie. Nous épinglons ici les 4 propositions plébiscitées par le groupe.

- **Développer des cercles de paroles et d'échanges de pratiques sur des problématiques définies.**
- **Interpeller les représentants agricoles et les politiques pour lever les barrières institutionnelles, notamment en termes de structuration juridique.** Suite à ce constat, SAW-B a lancé un service en éducation permanente en février 2026, en partenariat avec Terre-en-vue, l'UCLouvain et Coventry University. L'objectif est de développer des montages juridiques innovants, qui répondent aux besoins des divers acteurs impliqués dans les fermes partagées ou collectives en question, et d'interpeller les politiques sur les obstacles et solutions possibles. Vous voulez être tenus au courant ? Vous souhaitez témoigner ? N'hésitez pas à le faire savoir par email à Antoinette ([a.dumont@saw-b.be](mailto:a.dumont@saw-b.be)).
- **Sensibiliser les candidat.es agriculteur.rices, les centres de formations et écoles sur cette autre manière d'exercer le métier via des « ambassadeur.rices ».** Il s'agit de donner l'opportunité, dans les écoles d'agriculture, les centres de formation et les cours A & B, de rencontrer des agriculteur.rices qui ont une expérience concrète des fermes collectives et partagées.
- **Outiller les collectifs avec des retours d'expérience sur le temps long.** En effet, les rencontres ont souligné la dynamique wallonne mais ces collectifs sont encore récents. Il faudrait chercher ailleurs, notamment en France, des fermes collectives et partagées ayant davantage de recul.



## Zoom sur la ferme du Fond du Buisson

La ferme du Fond du Buisson est la cinquième ferme visitée dans le cadre de ces rencontres et c'est encore un projet différent. **Au fil de l'interview, Antoinette s'est employée à souligner les points particulièrement intéressants pour celles et ceux qui se projettent en ferme collective ou partagée.**

*Sophie et Norbert, qui êtes-vous ?*

*Sophie.* J'ai 35 ans et j'ai grandi dans la région de Walcourt-Philippeville. J'ai fait un master en arts du spectacle. Après des années dans le socioculturel, je me suis formée à la chèvrerie et à la fromagerie.

*Norbert.* J'habite à Buissonville depuis bientôt 20 ans. Je suis agronome de formation. J'ai travaillé un peu dans le secteur associatif et puis j'ai participé à la création de la brasserie de la Lesse que j'ai dirigée ensuite pendant 12 ans.

*Quel est votre parcours d'installation ?*

*Sophie.* J'étais attirée par les chèvres donc j'ai fait pas mal de visites et de Woofing dans des fermes collectives essentiellement (j'étais déjà attirée par le collectif même si je le voyais plus gros qu'actuellement). Puis j'ai décidé de chercher des gens pour m'installer mais je m'y suis prise de la mauvaise façon. Nous étions huit mais le projet a capoté pour des raisons humaines et de timing. En parallèle, j'ai continué à me former avec le CARAH d'Ath, j'étais salariée en chèvrerie, et j'ai fait les cours A et B.

*Norbert.* Depuis mes études, j'avais dans un coin de ma tête d'être un jour agriculteur. J'ai fait ouvrier agricole pendant un an dans une ferme. Et j'ai habité avec une petite communauté : on élevait vaches, poules, cochons sur 3-4 ha et on vivait en autonomie. Mais c'est au moment du Covid que j'ai commencé à m'interroger sur une reconversion professionnelle. J'ai commencé par dégager un peu de temps. Le 1<sup>er</sup> jour de mon 4/5<sup>ème</sup>, j'ai rencontré un agriculteur qui est devenu celui qui nous a vendu les terres ! Mais j'ai d'abord commencé tout seul, en 2022, sur un autre terrain et en mode « camping » avec une salle de traite mobile et quelques brebis.

*A quoi ressemble la ferme du Fonds du Buisson actuellement ?*

La ferme est située sur les hauteurs de Buissonville sur un terrain de **15 ha en un seul tenant** autour de la ferme (13.5 ha acquis par Terre-en-vue et 1.5 ha en bail à ferme). On y élève des **chèvres et des brebis** et on transforme **tout le lait en fromages**. On élève aussi des **cochons** pour valoriser le petit lait. On a construit un **bâtiment en auto-construction pour le bétail** et on a planté un **verger**. Cet hiver, on construira la **fromagerie** à l'intérieur du bâtiment.



*A l'une des tables de conversation, on a parlé des questions à se poser pour trouver un bon associé. Comment cela s'est passé pour vous ? Comment vous êtes-vous rencontrés ? Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné vous vous êtes dit : lui ou elle sera mon bon partenaire ?*

*Sophie.* Je me suis installée dans la région après ce projet avorté et plusieurs personnes m'ont conseillé de rencontrer Norbert qui cherchait un ou une associée. Je ne voulais pas m'associer avec un garçon, mais j'ai fini par y aller (rires !). **Une de ses premières questions a été : tu as combien d'argent ?** (rires encore !) **Et en fait j'ai trouvé cela hyper rassurant.** Cela a contribué à construire un sentiment de confiance et de sécurité qu'on puisse d'emblée parler de sujets délicats. Tout a été très vite ensuite : le matin même de notre rendez-vous, Norbert avait appris que les terrains étaient en vente. La semaine suivante, on est allé voir les terrains ensemble et on a décidé de faire un dossier à Terre-en-vue en se disant, si ce n'est pas pour nous ce n'est pas grave puisqu'on ne se connaît pas. Trois jours plus tard, le dossier était envoyé et cela a fonctionné. Donc, par la force des choses, on a décidé de s'associer !

---

*Antoinette.* Mettre des questions importantes sur la table, telles que les questions d'argent, est essentiel pour faire un bon partenariat. On a plusieurs collectifs qui nous ont dit : on n'était pas des potes au départ et c'est aussi ce qui fait la force de notre collectif, car on a dû construire une relation de travail, et on a dû clarifier toute une série de choses dont on ne parle pas quand on est des amis parce qu'on se connaît. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas bien fonctionner quand on est des amis.

---

*L'histoire de cette ferme, c'est aussi l'histoire d'une transmission et d'une vente via Terre-en-vue. Comment s'est construite la relation avec le cédant ? Quels types d'échanges avez-vous eus ?*

*Norbert.* Je connaissais un peu le cédant car c'était un client de la brasserie et aussi le boucher du village, et le boucher de plusieurs producteurs bio. **Il a un rapport à l'argent très fort mais il voulait bien faire un geste car il était touché par notre projet.** Néanmoins il avait en parallèle un projet de poulailler industriel qui proposait un prix supérieur (5 à 6 000 euros de plus à l'hectare, ce qui n'était pas négligeable). On a fini par s'entendre et il est très content que ce soit nous. C'est notre boucher, il passe régulièrement par la ferme et on a des rapports très chouettes.

---

*Antoinette.* C'était un éleveur de Blanc Bleu Belge en conventionnel et circuit court. Il a préféré votre projet en bio et circuit court à celui d'un poulailler industriel. C'est intéressant pour les personnes qui se disent qu'un cédant en agriculture classique pourrait ne pas soutenir leur projet alternatif. Cela montre qu'il est bon de dépasser les clichés qu'on peut avoir et d'oser aller à la rencontre de cédants. Par ailleurs, Terre-en-vue n'accepte pas la spéculation et met une limite de prix. Donc passer par Terre-en-vue peut être une manière de sensibiliser le cédant pour aller vers quelque chose de plus abordable.

---

*Norbert, tu as eu une expérience précédente avec un autre cédant. Comment se mettre en relation avec un cédant, était un sujet abordé ce matin dans les tables. Peux-tu nous partager comment cela s'est passé pour toi ?*

Norbert. Quand j'ai démarré seul en 2022, c'était chez un agriculteur proche de la retraite. Je lui donnais un coup de main une demi-journée par semaine et, en échange, il me prêtait un bâtiment que j'ai dû aménager moi-même vu son état. **Il était d'abord question de reprendre sa ferme mais il m'a dit petit à petit qu'il ne me vendrait certainement pas ses terres**, car il avait un fils qui reprendrait peut-être dans 10-15 ans.

---

*Antoinette. C'est intéressant car j'entends beaucoup que l'imprécision et le flou peuvent être une difficulté pour celles et ceux qui cherchent à reprendre une ferme ou à rejoindre un collectif. Avoir une certaine clarté, pouvoir mentionner ce qui est encore imprécis pour vous (en tant que cédant.e ou membre d'un collectif), cela permet aux autres de se projeter plus facilement.*

---

*Pourquoi avez-vous fait le choix de passer par Terre-en-vue ? En quoi cela a facilité ou compliqué certaines choses ?*

Norbert. **C'était une évidence** car on n'est pas issu du milieu agricole et on n'avait pas les moyens. On aurait pu impliquer des gens de notre entourage qui ont accumulé de l'argent, cela aurait été un peu plus simple. Mais il y a **la communauté et tout le soutien de Terre-en-vue**. Et puis il y a l'aspect de **sortir définitivement les terres de la spéculation et pouvoir les transmettre à quelqu'un d'autre facilement**.

*Abordons maintenant un autre des sujets des tables de conversation de ce matin : vers quel modèle aller (ferme collective, ferme partagée, un peu des deux). Vous pensiez au départ que Sophie s'occuperait des chèvres et Norbert des brebis. Finalement, vous vous occupez tous les deux des deux. Pourquoi avez-vous choisi d'évoluer en ce sens ?*

Sophie. On avait lu ensemble l'analyse de SAW-B sur les fermes collectives et partagées, et on partait sur une ferme collective dans la mesure où **on imaginait une mutualisation très forte**, tant au niveau de l'investissement que du temps de travail. Comme on avait chacun une affinité, Norbert pour les brebis et moi pour les chèvres, on s'était dit qu'on ferait tout ensemble mais qu'on garderait une souveraineté sur nos troupeaux respectifs. Mais on vient de clôturer notre deuxième année ensemble et l'année dernière on n'avait que des brebis, donc j'étais à la traite des brebis. Quand les chèvres sont arrivées, **cela s'est fait naturellement car c'était plus pratique** que chacun s'occupe des deux troupeaux. On garde notre affinité et on apprend de l'autre.



*A l'inverse, vous me partagiez qu'au départ vous pensiez tout faire tous les deux (production, transformation, com, admin, etc.). Finalement, il y a quand même des tâches pour lesquelles vous vous êtes un peu spécialisés. Comment vous gérez cela ? Comment vous êtes-vous répartis les rôles ?*

**Sophie.** Notre cadre au quotidien, c'est qu'on est **un jour sur deux en élevage et en fromagerie**. Et on se rend compte que, si on manque notre tour, on perd un peu d'autonomie sur ces tâches-là. Autour de cela, on s'est **réparti certaines tâches en fonction des affinités et de notre aisance à les faire**. Par exemple, la comptabilité c'est Norbert et la commercialisation c'est moi. On a une certaine autonomie pour les petites décisions, mais on amène les décisions stratégiques qu'on a besoin de prendre lors de notre **réunion hebdomadaire**. Elle est très importante car on voit que, quand on la loupe, cela déraile.

---

*Antoinette. Votre équilibre en termes de répartition de tâches peut inspirer d'autres personnes. Si on prend des rôles tournants, on favorise le fait que tout le monde s'approprie ces tâches et soit plus compétent pour prendre des décisions à leurs sujets car chacun va maîtriser le dessous des cartes. En revanche, c'est moins efficace car les gens ont des affinités, et passer d'un rôle à un autre demande à chacun de se former.*

---

*Si on parle un peu plus de gouvernance, quel est le cœur ou quelle est la finalité de votre association ? Pourquoi ce n'était pas concevable de faire de l'agriculture seul/seule ?*

**Sophie.** Là on est un peu mauvais élèves. Je trouve que c'est important quand on commence un projet de clarifier la vision, la raison d'être. On pensait qu'on l'avait fait mais on a vérifié dans nos PV de réunions, on ne l'a jamais fait. Du coup, on s'est un peu questionné la semaine dernière sur ce qui nous rassemble. Je pense qu'on est assez raccord sur notre vision, qui est de **nourrir des gens dans un territoire**, mais on ne l'a jamais posé sur un papier. Pourquoi en collectif : pour moi, c'est pour **partager la charge mentale** car elle est énorme, et pour **pouvoir souffler**. On travaille un week-end sur deux et on part en vacances à tour de rôle. Et ça c'est trop qualitatif dans une ferme !

*Quel est votre statut juridique et comment l'avez-vous choisi ?*

**Norbert.** On a demandé conseil à la FUGEA, qui nous a orientés ensuite vers un comptable fiscaliste. Il y avait **trois points importants pour nous** : il fallait qu'on puisse avoir accès aux aides ; on voulait pouvoir se séparer le plus facilement possible (ce qui impliquait d'être le plus équitable possible dès le début) ; et pouvoir faire entrer facilement une troisième, voire une quatrième personne, dans le futur pour une diversification du projet. Pour une coopérative, il faut être minimum trois. **Donc c'est la SRL<sup>1</sup> qui répondait le mieux à nos critères.**

---

<sup>1</sup> SRL : Société à Responsabilité Limitée (anciennement SPRL).

*Vous avez envisagé l'éventualité d'une séparation dans votre choix de structure juridique. Avez-vous prévu quelque chose en cas de tensions ou de conflits entre vous ?*

**Sophie.** On pense que **c'est important de soigner le collectif même s'il est tout petit**. On a donc fait **appel à une médiatrice** qui vient tous les 3 mois à la ferme pour échanger avec nous sur notre organisation et comment on pourrait améliorer les choses. Parfois elle vient et on n'a pas de problème, parfois elle vient et on a des problèmes. Parfois même on rencontre des difficultés et on lui demande de venir en extra. Je suis assez fière de nous d'avoir mis cela en place, parce qu'on ne peut pas tout régler seuls quand on a le nez dans le guidon, donc **je trouve super qu'on ait une alliée externe**.

**Norbert.** Je savais déjà que c'était important, par mon expérience de l'habitat groupé. Et ici on a tous les deux des caractères assez forts, cela fait parfois des étincelles, voire un feu d'artifice (rires) !

*Le thème de notre deuxième journée était la viabilité économique. Ici vous êtes dans votre deuxième année. Quelle est votre vision d'une ferme viable économiquement ? Et comment cela se passe pour vous ?*

**Norbert.** La viabilité économique c'est de ne pas perdre d'argent, pouvoir sortir assez d'argent pour qu'on puisse vivre (se nourrir, se loger) et surtout qu'on ne s'épuise pas, qu'on puisse travailler dans de bonnes conditions (travailler un week-end sur deux et partir en vacances). On a fixé un revenu compatible avec le plan financier, même un peu inférieur par prudence, et parce qu'on est tous les deux dans une période de notre vie où on peut se permettre d'avoir un revenu relativement bas pendant une période pas trop longue. On a fait un premier compte de résultat en novembre 2025 et on a déjà atteint le break-even (ou résultat nul, c'est-à-dire que les ventes couvrent exactement la somme des charges variables et des charges fixes) donc cela tient la route en termes de cash-flow. Cela me rassure car il y a les plans mais la réalité peut être différente et, comme je le dis souvent : c'est de la très haute voltige !

*On l'a vu en effet avec les collectifs précédents, ces projets sont souvent dans une logique qui n'est pas de capitaliser mais d'avoir des conditions de travail plus décentes. Avez-vous fixé entre vous des limites de temps de travail ?*

**Sophie.** Actuellement on ne compte pas nos heures de travail, mais on s'est posé la question. Par moment c'est un peu déprimant de le faire en fait. On est encore dans cette phase de démarrage très demandeuse, mais peut-être que cela viendra à un moment. On n'a pas fixé non plus de limite à terme. On est plus dans la réflexion de comment on répartit les tâches, que comment on répartit le temps de travail. Aussi parce qu'on ne travaille pas de la même façon, on n'est pas aussi efficace, dans les différentes tâches. **En revanche, on compte et on est hyper réglo concernant le nombre de jours de travail.**



*Tout au long de cet entretien, on a parlé de votre parcours d'installation, des enjeux de transmission, de votre gouvernance et dynamique collective, de votre structure juridique, de votre viabilité économique, de votre modèle de ferme partagée ou collective. Quand vous repensez à toutes ces étapes, est-ce que vous pourriez nous partager ce qui a été particulièrement compliqué pour vous ? Et au contraire, qu'est-ce qui vous a particulièrement aidé et soutenu ?*

**Sophie. Pour moi ce qui a été difficile, c'est de mener de front l'installation agricole et la levée de fonds Terre-en-vue (450 800 euros)** dans laquelle il fallait organiser des visites de ferme, des apéros, des trails, des conférences... Tout cela en construisant une ferme, en constituant un troupeau, en étudiant des devis... C'était trop par moment. Je ne sais pas comment on pourrait faire autrement mais il faut vraiment s'accrocher. Une deuxième grosse difficulté pour moi, c'est la légitimité. Car **cette levée de fonds invite à se mettre en avant tout le temps** et de dire « je suis Sophie, je suis éleveuse ». **C'est difficile en tant que femme en agriculture de pouvoir dire cela et d'être prise au sérieux. Et troisièmement les défis administratifs**, du genre : pour constituer une société il faut un compte en banque ; pour ouvrir un compte en banque il faut un numéro de société !

**Pour ce qui nous a aidé, je trouve qu'il faut vraiment aller vers les structures accompagnantes, même plusieurs fois.** La FUGEA, Terre-en-vue et d'autres nous ont beaucoup aidés. Il ne faut pas hésiter à solliciter les administrations et les structures qui existent.

**Norbert.** Je trouve aussi que l'installation et la levée de fonds en parallèle ont été pénibles. Mais **le plus stressant pour moi c'est la libération du financement** (qui n'est pas encore tout à fait terminée d'ailleurs). On a emprunté à Belfius, à Wallonie Entreprendre, et puis on a dû contracter un crédit-pont pour avancer les aides à l'investissement. Et il y a plein de conditions pour que chacun veuille bien libérer les fonds, et donc on a dû commencer la construction du bâtiment (il fallait que les animaux aient un toit) sans avoir le financement. A la première facture de l'entrepreneur qui a fait la dalle, on a dû emprunter auprès des copains. Comme on n'a pas pu finir tous nos bâtiments l'hiver dernier, on n'a pas pu libérer toutes les aides à l'investissement, donc on a dû renouveler notre crédit-pont, ce qui implique des charges conséquentes. Le stress c'est de terminer maintenant la fromagerie, car on n'aura plus le temps d'y travailler en saison. On pourrait continuer avec la fromagerie mobile dans le container mais on ne peut pas se permettre de différer encore la libération des aides.



**Outre les structures accompagnantes, ce qui nous a aidé c'est le réseau.** Le point positif de la levée de fonds avec Terre-en-vue, c'est qu'on a dû créer un groupe de soutien local. Et ce groupe reste autour de nous et il nous aide et nous soutient pour plein de choses.

## Le regard du sociologue Marc Mormont

### Points d'attention

**En s'adressant plus particulièrement à celles et ceux qui se projettent dans une ferme collective ou partagée** (public cible de cette 5<sup>ème</sup> rencontre), Marc propose non pas d'essayer de faire une synthèse de ces cinq rencontres, ni d'esquisser un modèle ou un guide de ce qu'il faut faire. Mais plutôt de rassembler, pour mémoire, les **points auxquels il convient selon lui de prêter attention**.

#### 1. Le projet

Sur la question du projet, Marc insiste sur trois points.

De toutes les expériences partagées dans ces cinq journées se dégagent, non pas un modèle, mais des **lignes de force**. Ce sont des projets avec :

- Une **certaine ambition pour l'agriculture**. Si l'agriculture conventionnelle reste plutôt dans une idée de production, de performance et de rentabilité, les projets qu'il nous a été donné à voir sont plutôt dans une **logique de suffisance** (une logique que Séverine Lagneaux du CRA-W appellerait « de modestie »). Il ne s'agit pas de s'enrichir mais d'avoir une activité qui permette de vivre et qu'on a envie de faire.
- Une **richesse de relations** : humaines, avec le milieu, avec les animaux éventuellement, et avec le territoire. Ces projets ne sont pas dans une logique de spécialisation à outrance, mais dans une **logique d'intégration**.

Nonobstant ces lignes générales, il s'agit bien de construire des **projets professionnels**, comme illustré encore ce jour par le projet de production, de transformation et de commercialisation en circuit court de la ferme du Fond du Buisson. Ce qui implique des activités, des financements, des techniques et, Marc souligne ce point, une **organisation du travail**.

Enfin, si le projet de ferme collective ou partagée est un projet par essence collectif, il est important pour Marc d'être attentif à ce que **chaque individu ait sa propre ambition personnelle et trouve à la satisfaire dans le projet**. Les témoignages de Sophie et Norbert ont montré comment des projets personnels peuvent dialoguer, trouver à s'organiser entre eux, s'harmoniser. Marc tient à dire qu'il doit y avoir des projets individuels et personnels dans cette forme d'agriculture collective, des projets qui doivent être conscients de ce qu'ils sont. **Cela a son importance dans la constitution même du collectif : c'est un collectif de projets personnels aussi**.

#### 2. Le modèle d'exploitation

*Des modèles innovants, qui anticipent les crises à venir*

Ces projets de fermes partagées et collectives **anticipent sur quelque chose du futur**. Pour Marc, il y a une conscience tout à fait insuffisante chez nos responsables politiques et agricoles que le **modèle traditionnel de l'agriculture familiale** (dont il ne dit aucun mal, ce n'est pas la question) ne suffit plus. Ce modèle, qui convient peut-être encore à certains, **est en train de perdre de sa capacité à assumer les changements**.

**Dans la logique productiviste**, ce qui s'annonce ce sont des formes d'exploitation agricole très différentes, dites d'**agriculture de firme**, avec des gens qui investissent dans des terres, qui emploient des salariés de préférence très qualifiés pour organiser des travaux agricoles qui sont sous-traités. C'est un modèle qui va progresser très rapidement, disposer de moyens d'origines très diverses, et **repandre une bonne partie de ce que sont les exploitations familiales d'aujourd'hui** mais qui ne seront pas à même de faire face aux multiples crises, notamment les crises environnementales et de souveraineté et sécurité alimentaire

Les **projets de fermes partagées et collectives** qu'il nous a été donné à voir sont à distance de l'agriculture conventionnelle et de ses logiques productivistes. Ils ne proposent pas non plus de revenir à l'exploitation familiale traditionnelle, mais de construire **des modèles d'exploitation en cours d'innovation**.

Marc voit **énormément de risques** dans les paris que les porteurs et porteuses de ces projets font, et **en même temps énormément de potentialités**, pour autant que certaines autorités et certains pouvoirs publics prennent conscience de ces changements.

#### *Ferme partagée, ferme collective : deux modèles bien distincts*

Concernant ces nouveaux modèles d'exploitation, **il attire l'attention de celles et ceux qui envisagent un mélange de ferme collective et de ferme partagée**. Sans dire que c'est impossible, il souligne la **profonde différence entre ces deux modèles**.

#### *Les fermes partagées*

Les fermes partagées ont souvent un **accès à la terre via des intervenants extérieurs** (Terre-en-vue, autorités publiques ou propriétaire privé). Il s'agit d'avoir des **projets personnels suffisamment réfléchis et de construire les synergies entre ces projets** : coopération, entraide, mutualisation d'instruments, de techniques et de forme de commercialisation. Ces fermes sont donc des **formes de collaboration entre des projets individuels**.

On a vu, avec la ferme de Thimister (épisode 3) et Sur le champ (épisode 4), que les projets reposent sur une initiative d'un individu ou d'une institution, et que la coopération s'organise petit à petit entre les partenaires. Marc constate que ces projets se construisent largement dans l'informel, ce qui est normal dans les premières phases. Mais, pour pérenniser ces projets qui seront quittés par certains et rejoints par d'autres, il faut être attentif au fait que **ces coopérations doivent un jour se formaliser**. Se formaliser dans quoi ? Une convention, un cahier des charges, une charte de **ce qu'on veut faire et on peut faire ensemble**.

#### *Les fermes collectives*

Les fermes collectives, c'est autre chose. C'est mettre ensemble des moyens, mais c'est travailler ensemble aussi. Autrement dit, c'est avoir **un projet collectif dans lequel les projets individuels doivent s'organiser ensemble dans le travail au quotidien**.

Et le projet individuel ou personnel, ce n'est pas seulement ce qu'on projette de faire, c'est **aussi ce qu'on attend qui va être satisfaisant pour soi**. Ce sont des attentes en termes de temps de travail, revenus, loisirs, relations entre les partenaires. Et cela demande **un travail important de mise en commun et d'organisation du travail**. Il s'agit là vraiment d'organiser de manière robuste la coopération entre les partenaires en sachant que dans de tels collectifs il peut y avoir des compétences, des savoirs et des activités un peu différents. A ce sujet, Marc mentionne qu'il a été frappé par le caractère hyper organisé du Champ Paysan (épisode 2).

### 3. Installation et transmission

La plupart des projets auxquels on a eu à faire sont donc à distance, et parfois même en rupture avec l'agriculture conventionnelle. Et pour Marc, c'est là que se situe un des points les **plus difficiles dans la transmission : du point de vue des cédants, ce que les candidats repreneurs font ou projettent de faire est assez différent de ce qu'eux-mêmes faisaient.**

Une bonne piste pour organiser les relations entre cédants et repreneurs, c'est donc pour Marc de **discuter du projet d'agriculture**, c'est-à-dire de la conception même que les repreneurs se font du travail et de la production agricoles.

Car dans l'agriculture familiale même conventionnelle, il y a parfois (et les exemples aux tables de conversation animées par la Fugea et Agricall en attestent) **une nostalgie par rapport à la course à la productivité dans laquelle la plupart des agriculteurs sont engagés aujourd'hui.** Et il y a derrière cette course, chez un certain nombre d'entre eux, le sentiment que parfois il aurait fallu aller ailleurs. Et **c'est sur cette argumentation là qu'il faut peut-être essayer de nouer la relation entre cédants et repreneurs.**

Par ailleurs, l'installation c'est quelque chose qui **prend du temps** (la ferme du Fond du Buisson en est un nouvel exemple), et pour lequel il faut **se donner les moyens de tester ses compétences, ses savoir-faire et la coopération qu'on veut construire.** De ce point de vue, les projets comme celui de l'intercommunale du Brabant wallon (Sur le Champ, épisode 4) sont des projets intéressants en tant que capacité à créer de l'expérience de travail en commun et de projet collectif.

### 4. Collectifs et filière

Tous les projets rencontrés au cours de ces 5 journées sont portés par des collectifs de 2, 3 ou plus, individus. Mais on voit très bien que derrière ce collectif, il y a d'autres collectifs. La ferme du Fond du Buisson en atteste : il y a Terre-en-vue, le collectif des amis et des complices qui aident à construire le bâtiment, et il y a le collectif des consommateurs. Pour Marc, il faut penser son projet en tant que projet porté par un collectif, mais il faut penser aussi à tous les autres collectifs avec lesquels ce projet peut se construire et se développer. Autrement dit, les porteurs et porteuses de projet ont à construire leur propre collectif de travail et d'exploitation, mais aussi à travailler les différents collectifs dans lesquels ils sont insérés.

Et ceci est complètement **en rupture avec l'agriculture conventionnelle qui travaille avec des formes de contractualisation ou de commercialisation qui sont complètement étanches. L'intérêt des projets dont nous parlons, c'est qu'ils s'insèrent dans plusieurs collectifs vivants, et qui ont très souvent un lien avec le territoire.**

Là aussi on est très souvent dans des choses informelles et qui doivent parfois se formaliser. Marc recommande de **ne pas hésiter à penser en termes de filière**, c'est-à-dire à comment les choses se passent de la production jusqu'au consommateur. Le circuit court, c'est une filière qui doit s'organiser, même de manière informelle. Il prend le cas du frigo à la ferme du Fond du Buisson : le consommateur paie et prend ses fromages dans un frigo en accès libre. C'est une manière d'organiser la relation avec le consommateur. Dans quelle mesure ce frigo est duplicable, au centre du village par exemple ? **Pour Marc, il ne faut pas laisser le raisonnement sur la filière à des acteurs extérieurs.**

## Messages aux politiques

Pour terminer, Marc adresse trois messages aux politiques, des messages qu'il nous invite à faire passer au-delà des quelques représentants syndicaux présents ce jour-là.

### 1. Une des voies pour l'avenir de l'agriculture

Marc commence par répéter que **les pouvoirs publics, mais aussi les représentants agricoles**, doivent prendre conscience que le modèle de **la ferme familiale n'est plus le seul modèle** qui va faire l'avenir de l'agriculture.

Et que les **modèles de coopération sont une des voies** dans lesquelles on peut maintenir l'agriculture proche du territoire, c'est-à-dire capable de prendre en charge l'alimentation, l'environnement, le milieu, et même l'éducation.

### 2. Dispositifs d'aide à revoir

De ce point de vue, Marc pense que **l'accès à la terre est un défi auquel peu de pouvoirs publics, et d'institutions financières par exemple, sont préparés**.

Il avance également (sachant que cela sort un peu du champ de ses compétences) que **des exploitations qui sont plurifonctionnelles**, dans lesquelles on fait de la production, de la transformation, de la commercialisation et de l'accueil, sont **des formes d'agriculture qui ne sont pas réellement prises en compte par les systèmes de financement actuels, qui segmentent les aides** (aides à la production, aides à la transformation...). Cela implique de revoir tous les dispositifs d'aide en fonction du type de projet.

Marc appelle ainsi à **valoriser les expériences existantes de fermes collectives et partagées auprès des institutions** qui soutiennent ou financent le développement de l'agriculture. A cette fin, il faudrait essayer de formaliser les besoins qui sont ceux des projets de coopération.

### 3. Besoin d'accompagnement de ces projets

Marc termine par le **point auquel il ne s'attendait pas** en commençant ce cycle de cinq rencontres, c'est l'importance de l'accompagnement des projets.

Il précise que son propos n'est pas de rendre hommage au travail fait par SAW-B ou Terre-en-vue par exemple. Mais il pense que **ces points d'attention, qu'il vient de mentionner, ne peuvent être pris en charge que par des organisations qui accompagnent les porteurs et porteuses de projet**. Celles-ci ont en effet la capacité de développer une vue d'ensemble, transversale à la multiplicité des projets existants, au service des (nouveaux) projets qui se développent.



*Cette cinquième et dernière rencontre a réuni plus de 40 participants et intervenants de profils variés : étudiants, (jeunes) agriculteurs, porteurs de projet, cédants et acteurs du secteur agricole et rural.*

*Avec leur accord, une captation audio a été réalisée en salle.*

*Un outil d'intelligence artificielle avec accès privé a été utilisé pour générer une retranscription brute des échanges. La restitution de la rencontre telle que proposée ci-dessus est le fruit de notre propre analyse et écriture.*

*Cette série de cinq rencontres est un projet coconstruit et porté par*



**Christelle Barboni**

Collège des Producteurs  
& Réseau wallon de la Politique  
Agricole Commune



**Antoinette Dumont**

Solidarité des alternatives  
wallonnes et bruxelloises (SAW-B)

